



Honoraires d'agence

Estimation, conseil, reportage photo, visite du bien, entremise et négociation, vérification du dossier de financement, constitution du dossier, rédaction du compromis de vente, accompagnement et suivi du dossier jusqu'à la signature de l'acte authentique.	Part honoraires	Mode de calcul TTC
Rémunération forfaitaire sur les biens inférieurs à 30 000 €	Forfait 2 500 € TTC	2 500 €
De 30 000 € à 70 000 €	15,0 %	prix net vendeur / 0,85
De 70 001 € à 100 000 €	12,0 %	prix net vendeur / 0,88
De 100 001 € à 150 000 €	9,0 %	prix net vendeur / 0,91
De 150 001 € à 200 000 €	7,0 %	prix net vendeur / 0,93
De 200 001 € à 250 000 €	6,5 %	prix net vendeur / 0,935
De 250 001 € à 300 000 €	5,8 %	prix net vendeur / 0,942
+ De 300 000 €	5,0 %	prix net vendeur / 0,95

Le taux de commission s'entend TVA incluse au taux en vigueur. La rémunération TTC sera à la charge du mandant (Acquéreur ou vendeur conformément au mandat).